

Partir de la place de l'église en suivant le chemin du Tint sur 350 m. Vous prendrez alors un sentier montant en sous bois. Après 400 m, bifurquer à gauche et poursuivre votre ascension jusqu'à la Croix de la Roque et son formidable panorama.

Revenir alors sur vos pas et suivre sur 500 m la piste forestière que vous quitterez pour emprunter sur votre droite la piste des chômeurs en descente.



Après la grande boucle qui surplombe la retenue d'eau du ruisseau des Esclayracs, quittez la piste des Chômeurs et bifurquer à droite sur un petit chemin étroit qui longe la conduite forcée.

Abandonner celle-ci lorsqu'elle se dirige vers la centrale et poursuivre en descente jusqu'au Mas Naffre.

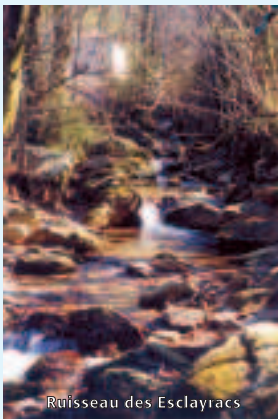
Les plus courageux pourront suivre le balisage bleu pour accéder à la cascade.

Prendre dans ce cas la route sur votre droite, la quitter peu après pour atteindre la cascade par le chemin rive droite du ruisseau.

Revenir sur vos pas et poursuivre la descente par la route jusqu'à l'entrée de la Métairie-Haute.

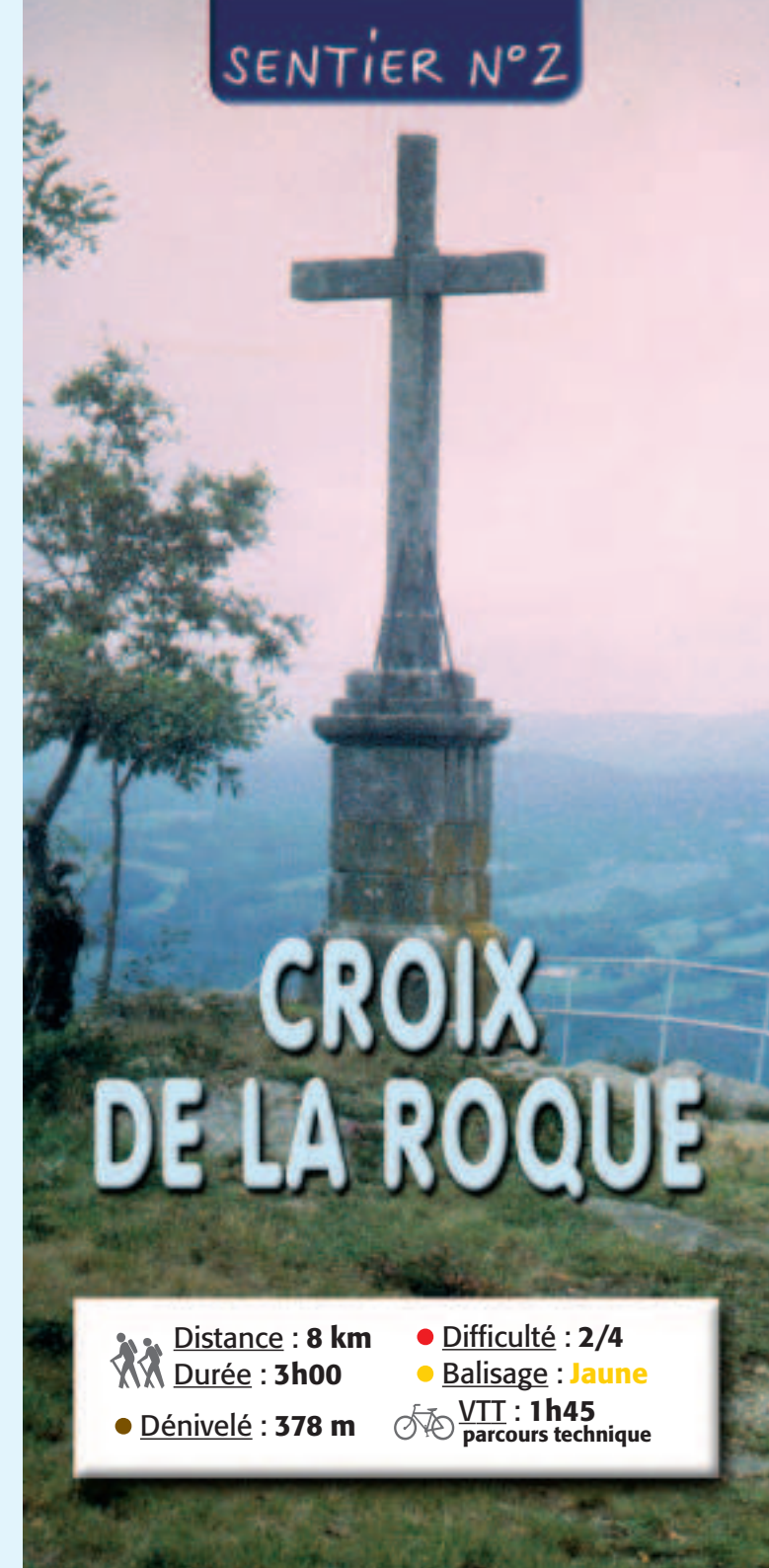
Prendre alors à droite, direction les Cluses pour regagner le village.



Dans le village, s'orienter vers l'église en suivant le boulevard des Promenades par la droite pour revenir au point de départ.



Cascade du Mas Naffre

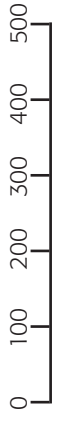
Conception Marie de Saint Amans Soult - Réalisation/Impression Impimélie Mazzardiane - 05 63 97 53 00



 **Distance : 8 km**    ● **Difficulté : 2/4**  
**Durée : 3h00**    ● **Balisage : Jaune**  
● **Dénivelé : 378 m**     **VTT : 1h45**  
parcours technique



Echelle métrique :



N° d'autorisation IGN : 212045

— : tracé du parcours

▲ : point de vue

★ : cascade du Mas Naffre

➔ : sens du parcours

Pour les plus courageux, le départ peut s'effectuer aux Amalrics (D1).  
pour les autres le départ s'effectuera au réservoir accessible en véhicule par le village des Estrabauts Hauts (D2).

A partir du point D1, suivre le sentier sur une distance de 1,5 km jusqu'au point D2.

Au point D2, prendre le pont à droite. Longer le ruisseau de Rieuvergnat

puis au bout de quelques temps prendre sur votre gauche.

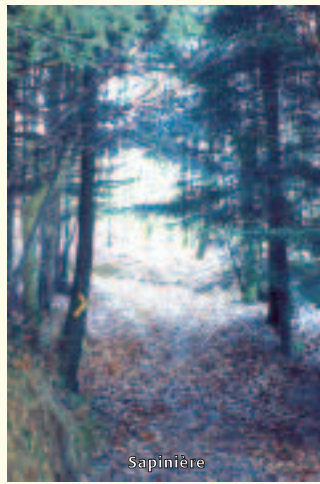
Vous devrez alors fournir des efforts graduellement croissants jusqu'au pied de la cascade tout en traversant divers étages de végétations (du châtaignier jusqu'au hêtre).

Ces espaces naturels vous feront découvrir la beauté du site.

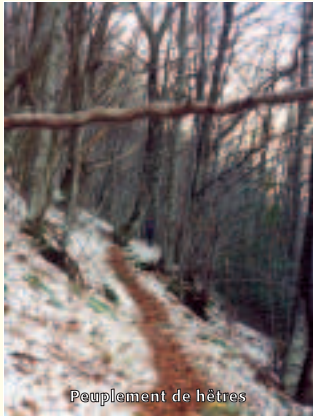
Vous pourrez enfin admirer la magnifique cascade de Crussinac, haute de ses 32 m.

Après ce moment de contemplation, revenir sur vos pas puis traverser le ruisseau avant d'entamer la montée qui vous entraînera sur la descente abrupte du retour.

Suivre alors, le sentier jusqu'au réservoir d'eau.



Sapinière



Peuplement de hêtres



La cascade de Crussinac



La cascade de Crussinac gelée

Conception Maïre de Saint Arans Souj - Réalisation/Impression Mazarédière - 05 83 87 83 00

SENTIER N°3

# LA CASCADE DE CRUSSINAC



Distance : 4 km

Durée : 2h30



Balisage : Bleu

Dénivelé : 300 m



VTT : Non accessible

Difficulté : 3/4



D1

D2



Echelle métrique :



N° d'autorisation IGN : 212045

— : tracé du parcours

⬆ : point de vue

★ : cascade de Crussinac

➔ : sens du parcours

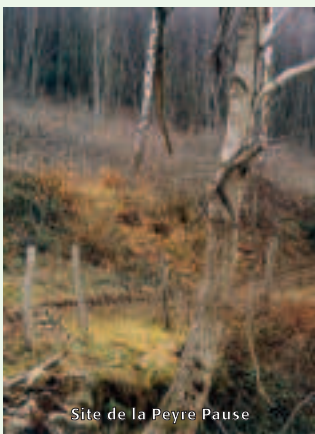
A la Métairie Neuve, emprunter sur votre gauche un sentier sur 1 km environ en suivant le balisage rouge jusqu'au hameau des Raynauds.

A votre arrivée dans le hameau prendre la route départementale sur votre gauche.



Au pont qui enjambe le ruisseau des Raynauds quitter la route direction La Cussonié pour rejoindre la piste des Chômeurs que vous emprunterez sur votre gauche.

Après 500 m de montée vous pourrez accéder à la cascade de l'Estrèpe par un chemin à droite balisé en bleu.



Revenir alors sur vos pas et poursuivre la piste des Chômeurs en montant sur 400 m.

Prendre alors à main gauche un petit sentier en descente sur 1 km.

Au croisement tourner à droite direction la Métairie Haute pour rejoindre le point de départ.



Conception: Mairie de Saint Armand Soult - Réalisation/Impression: Imprimerie Massardière - 05 69 97 53 00

SENTIER N°1

# RANDONNÉE AUTOUR DES RAYNAUDS



**Distance : 5 km**

**Durée : 2h30**

**Dénivelé : 79 m**

**● Difficulté : 1/4**

**● Balisage : Rouge**

**🚲 VTT : Accessible**



Echelle métrique :  
0 200 400 600 800 1000

N° d'autorisation IGN : 212045

— : tracé du parcours

⬆ : point de vue

☀ : cascade de l'Estrépe

➔ : sens du parcours